



Extrait du Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet

<https://pierreainmillet.fr/On-continuera-a-chauffer-le-ciel>

Conseil de communauté du 28 Mars 2013

# On continuera à chauffer le ciel ?

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Date de mise en ligne : jeudi 28 mars 2013

---

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

**Commentaire suite à la délibération concernant un avenant permettant la mise aux normes de la station d'épuration de St-Fons pour le suivi des rejets de dioxins, furanes et d'ammoniac. Si bien entendu, ce renforcement du contrôle des rejets de cet équipement public est important et positif, il intervient dans un contexte où la ville de Vénissieux tente de mettre en place un projet avec la communauté urbaine de raccordement du réseau de chaleur à cette station d'épuration.**

Si nous ne pouvons que soutenir ce renforcement du contrôle des rejets de cette installation, nous n'oublions pas que l'incinération des boues de cette STEP représente une puissance thermique de l'ordre de 3MW pouvant produire jusqu'à 30GWh par an. Le travail sur notre plan climat a permis que cette question pourtant ancienne émerge. Nous avons fait réaliser des études pour valoriser cette énergie fatale en 2010-2011. Ce pourrait être un des premiers dossiers concernant la valorisation des énergies fatales qui est un des enjeux du projet de la vallée de la chimie.

Leur conclusion positive demandait une confirmation pratique et une période de vérification d'un an avait été décidée pour pouvoir engager un projet fin 2012. La ville de Vénissieux directement concernée était donc en attente, dans le contexte de la fin de son contrat de délégation de service public du réseau de chaleur. Après avoir interrogé les services communautaires à plusieurs reprises, nous avons fini par apprendre ce mois de mars que ce projet était reporté, sans aucun objectif de réalisation. Nous continuerons donc à rejeter cette énergie dans le ciel, ce qui est vraiment curieux pour notre plan climat.

Que des questions techniques soient à régler, que l'agenda d'un tel projet demande à être étudié, cela ne choque personne, mais nous n'avons même pas pu dans cette période valider le modèle économique d'une coopération entre une direction du Grand Lyon et une commune du Grand Lyon. Ce dossier nous montre qu'une intercommunalité réussie suppose de changer la manière dont la communauté considère les communes dans la gestion des projets, de leurs priorités.

Car ce projet était une priorité pour les 10000 usagers de ce réseau. Il aurait pu jouer un rôle important dans le choix du scénario énergétique pour les années à venir, et même s'il ne faut pas bruler les étapes techniques nécessaires, l'affirmation politique par le Grand Lyon d'engager ce projet aurait pris en sens très positif pour la ville de Vénissieux bien sûr, mais aussi pour la communauté !

On ne peut que constater une incapacité à choisir la transparence avec les communes. Pourquoi d'ailleurs refuser de communiquer sur le schéma directeur des réseaux de chaleur dont le GL a pris la compétence et pour lequel nous avons réalisé des études ?

Au moment, monsieur le président, où vous affirmez prendre des décisions pour renforcer la coopération à l'échelle de l'agglomération, nous constatons sur ce dossier que les difficultés viennent d'abord de l'insuffisance de la place des communes dans la communauté urbaine telle qu'elle est, et non pas de ce mille-feuilles dont on nous rebat les oreilles.